

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30/03/2023**

Etaient présents : Jean-Marie GASSMANN - Jean-Marie BABEL – Nicolas GASSMANN – Jean-Marie PETIT – Sylvain GHESQUIER

Etaient absents et avaient donné procuration : Sylvie GASSMANN à Nicolas GASSMANN – Doris BLAISE à Jean-Marie GASSMANN

Comptes de gestion 2022 – Budget Principal

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2022.

Compte Administratif 2022 – Budget Principal

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 du budget principal se décomposant comme suit :

Investissement :

Dépenses	Prévu	83 545.96 €
	Réalisé	80 661.92 €
	Reste à réaliser	/
Recettes	Prévu	83 545.96 €
	Réalisé	58 963.54 €
	Reste à réaliser	/

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu	129 526.47 €
	Réalisé	94 760.80 €
	Reste à réaliser	/
Recettes	Prévu	129 526.47 €
	Réalisé	189 665.25 €
	Reste à réaliser	/

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	-21 698.38 €
Fonctionnement	94 904.45 €
Résultat de clôture	73 206.07 €

Affectation du résultat 2022 – Budget Principal

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de	48 850.98 €
- Un excédent reporté de	46 053.47 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	94 904.45 €
- Un déficit d'investissement de	21 698.38 €
Soit un besoin de financement de	21 698.38 €

Décident d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCEDENT	94 904.45 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	21 698.38 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	73 206.07 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	21 698.38 €

Budget primitif 2023 – Budget Principal (7 pour)

Investissement

Dépenses	106 665.00 €
Déficit d'investissement reporté	21 698.38 €
Recettes	128 363.38 €

Fonctionnement

Dépenses	148 052.07 €
Recettes	74 846.00 €
Excédent de fonctionnement reporté	73 206.07 €

Taxes municipales 2023

- 28.24 % foncier bâti,
- 28.82 % foncier non bâti,
- 12.65 % CFE,
- 15.80 % taxe habitation.